

REUNION BE VISIO

lundi 7 MARS 2022

Membres Présent(s)	CORDIER Yves, DE JAEGERE Laurence, DESMET Joëlle, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic, SAEZ Eric, SERRANO Didier
Invité(s) à titre consultatif	Alexandre DODU, FRITSCH Guillaume, Laurent MASSIAS, Benjamin MAZE, SAINT JEAN Bernard, SAGARY Dominique, SOUIOUNOV Sabina, ZIMMER Stéphane
Absent(s) excusé(s)	

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont le Président et au moins le Secrétaire Général ou la Trésorière Générale, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

- | | |
|--|----------|
| 1. Evolution du règlement intérieur de la CNA : présentation générale | 1 |
| 2. Marquage des tenues Equipes de France : validation des partenaires personnels des athlètes | 2 |
| 3. Reconduction opération "Rentrée? Bougez!" | 2 |

1. Evolution du règlement intérieur de la CNA : présentation générale

Le président de la Commission Nationale d'Arbitrage, Dominique SAGARY, a réalisé une présentation générale des évolutions prévues pour le règlement intérieur de la CNA.

Les modifications qui seront soumises à la validation des élus sont la conséquence d'un travail conséquent, notamment de la CNA. Ce texte profondément remanié et étoffé par rapport à l'ancien règlement est un outil de gestion des ressources de la commission : fonctionnement et attributions de la commission, précisions du cadre de fonctionnement, conséquences de la fusion des corps des arbitres et des officiels, etc.

Le nouveau texte proposé sera présenté au BE lors d'une prochaine réunion.

2. Marquage des tenues Equipes de France : validation des partenaires personnels des athlètes

Conformément à l'annexe de la convention individuelle de sportif de haut niveau 2022, la fédération valide annuellement les partenaires présents sur les trifonctions Équipes de France.

Pour ce faire, l'ensemble des athlètes de haut niveau a été contacté par les services de la F.F.TRI. afin de faire connaître le nom des partenaires qu'ils souhaitent voir sur les différents espaces qui leur sont attribués sur leur trifonction.

Après analyse, **le BE a validé à l'unanimité l'ensemble des partenaires proposés par les athlètes, à l'exception des cas suivants :**

- Cassandra BEAUGRAND : informations manquantes
- Paul GEORGENTHUM : analyse supplémentaire nécessaire sur la demande de l'espace A3
- Yanis SEGUIN : refus (partenaire de l'espace E concurrent à un partenaire fédéral)

L'ensemble des athlètes recevra un courrier les informant de la décision les concernant.

3. Reconduction opération "Rentrée? Bougez!"

L'opération "Rentrée? Bougez" a été mise en place en 2021 par la commission Sport Santé et peut faire l'objet d'une reconduction pour la rentrée 2022. Au sein des acteurs participants, 80% ont exprimé la volonté de voir cette opération reconduite, notamment pour avoir le temps de l'organiser dans de meilleures conditions.

L'idée est de pouvoir communiquer sur l'opération dès la fin du mois de mars 2022 auprès des ligues dans un premier temps, puis auprès des clubs affiliés dans un second temps. Ce calendrier devrait permettre d'augmenter significativement le nombre de participants par rapport à 2021.

Le BE valide à l'unanimité le principe de la reconduction de cette opération.

Les conditions de réalisation de l'édition 2022, prenant en compte les retours de l'enquête menée sur l'édition 2021, pourront donc être fixées sans repasser par une validation du BE.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général